



CŒUR DE LOIRE ET LA CRÉATION D'ENTREPRISE

## RETOUR SUR 2020 : UNE ANNÉE RECORD



# COUP DE CŒUR



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

« Les fêtes sont propices à la gourmandise. Retrouvez toutes les saveurs de notre territoire chez vos commerçants ou dans les offices de tourisme... et profitons des plaisirs retrouvés en Cœur de Loire. »



## SYLVAIN COINTAT

Président de la Communauté  
de Communes Cœur de Loire

# CŒUR DE LOIRE UN TERRITOIRE QUI BOUGE... ET QUI SÉDUIT !

Chers habitants de Cœur de Loire,  
chers amis,

À travers la lecture de ce nouveau numéro, vous découvrirez toutes les actions mises en œuvre par Cœur de Loire pour vous accompagner dans votre quotidien. Des formations numériques à l'accompagnement de vos projets de rénovation, en passant par la plateforme e-commerce pour vous faciliter l'organisation des fêtes de fin d'année, un accès gratuit au réseau des Médiathèques... l'ensemble des élus et des agents communautaires restent pleinement mobilisés pour renforcer les services, répondre à vos besoins et simplifier votre quotidien.

C'est également sur le plan de la santé et pour répondre à vos attentes, que nous avons activement œuvré dernièrement aux côtés des communes pour vous apporter un meilleur service médical. Avec l'installation d'un nouveau médecin à Pouilly, qui n'en comptait plus depuis quelques mois, notre travail collectif a été récompensé. Nous sommes cependant conscients du travail qu'il reste à accomplir et poursuivons nos efforts, avec pour objectifs de faire

venir d'autres médecins ainsi que certains spécialistes manquant sur notre bassin de vie.

Pendant, fort de ses atouts et des actions engagées par les élus communautaires, notre territoire démontre qu'il répond aux nouvelles envies des français, celles de changer de vie ou encore d'entreprendre. Avec de nombreuses maisons vendues ces derniers mois sur l'ensemble des trente communes de notre collectivité, des volets ouverts sur des maisons que seuls nos aînés avaient connus habitées, des projets de revitalisation... nos centres bourgs sont de plus en plus vivants.

Du côté des porteurs de projets, 2020 est une année record. Cœur de Loire, à travers l'adebCosne, accompagne et conseille de nombreux porteurs de projets, mais aussi des entreprises que nous aidons à s'implanter. Apportant ainsi de nouveaux services, de nouveaux habitants et des emplois sur notre territoire, nous affichons un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale.

Que de bonnes raisons de croire en l'avenir de notre territoire ! La dynamique est engagée, et notre action au service des habitants et du développement économique et touristique reste déterminée pour faire de Cœur de Loire un territoire moteur, ouvert sur de nouvelles perspectives.

En cette fin d'année ayons une pensée pour les personnes malades, fragiles ou isolées, je leur souhaite ainsi qu'à vous toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022.

Bien amicalement

Sylvain COINTAT

**MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE** | [www.coeurdeloire.fr](http://www.coeurdeloire.fr)

**Siège :** Communauté de Communes Cœur de Loire - 4 Place Georges Clemenceau 58200 Cosne-Cours-sur-Loire | **Directeur de la publication :** Sylvain Cointat | **Rédaction :** Clarisse Réveillac - Catherine Locatelli - Originis | **Conception & mise en page :** Originis - Anne-Laure Montupet | **Photos :** Communauté de Communes Cœur de Loire en couverture porteurs de projets : Estelle de Kerliviou gérante de la Crêperie Bonus à Donzy, Laurence Kruizinga couturière à Donzy, Geoffrey Level entreprise de couverture à Garchy © Christophe Lorsch, Adobe Stock, page 5 - Nièvre Numérique, illustrations France services numériques, pages 4-6-12 Adobe stock, page 17 - Mairie de Donzy et de Pougny, page 23 ©Journal du Centre. | **Impression :** Imprimé en France à 15 300 exemplaires par l'imprimerie Saviard

# LE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

**Smartphones, tablettes, objets connectés... le numérique est omniprésent dans notre quotidien ! Pour tout connaître des bonnes pratiques, des conseillers numériques, déployés en Cœur de Loire, vous proposent un service personnalisé pour vous accompagner dans vos démarches en ligne et maîtriser toutes les bases du numérique.**



Des courses par internet à la télémedecine, du divertissement aux démarches administratives, le numérique est présent dans tous les aspects de notre vie quotidienne.

Dans un contexte de dématérialisation croissante, l'accompagnement, la médiation et la formation aux outils numériques sont des enjeux majeurs.

Cœur de Loire est pleinement impliqué dans la démarche, avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour favoriser :

- l'autonomie numérique des usagers, notamment les plus éloignés
- un meilleur accès aux droits
- et une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, le réseau des médiathèques, les centres sociaux, les maisons France services, le Service d'accompagnement Numérique de la Nièvre et des associations vous accompagnent à travers la mise en place d'ateliers pratiques ou de découverte.

Le Conseil Départemental de la Nièvre a par ailleurs été retenu par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour déployer sur son territoire, hors agglomération de Nevers,

21 Conseillers Numériques France Services, dont 2 assignés au territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire.

## UNE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

Les conseillers numériques sont mobiles et se déplacent au plus près des usagers dans des lieux reconnus (mairie, médiathèque, France Services, Centre Sociaux, EHPAD etc.) ou lors d'événements ponctuels.

Ils animeront des ateliers collectifs gratuits (en petit nombre) et des activités nouvelles qui renforceront le maillage territorial existant.

Les Conseillers Numériques France Services ont pour vocation d'être présents sur toutes les communes du territoire, au plus proche des habitants et de leurs besoins. Ils partageront leurs interventions gratuites entre ateliers de groupes et aide personnalisée.

Isabelle Albignac, Responsable du pôle numérique du Réseau des Médiathèques Coeur de Loire coordonne leurs actions en lien avec Stéphane Vallé, Médiateur Conseiller de Nièvre Numérique.

## LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DÉPLOYÉS EN CŒUR DE LOIRE NOUS PARLENT DE LEUR MÉTIER



Sandrine Louchart

« Mon rôle est d'accompagner les personnes dans les pratiques numériques du quotidien, dans la réalisation de démarches administratives mais également dans les usages citoyens et l'éducation aux médias »



Olivier Bouqueau

« Je vais initier tout citoyen qui en fait la demande à l'usage du numérique. Notre présence a pour objectif de renforcer l'offre de services à destination des usagers en étant plus mobile et en circulant sur le territoire »

**Pour prendre rendez-vous** avec les deux conseillers France Services numérique : contactez Stéphane VALLÉ, coordinateur, au **06 32 73 57 32** ou par mail à **stephane.valle@nievre.fr**

## PROCHAINEMENT

Dans les prochains mois, une offre complémentaire au numérique sera également dispensée par l'Association l'Attribut. Afin de renforcer le maillage sur tout le territoire et de se déplacer au plus près des habitants, cette association dispose d'ores et déjà d'un tiers lieu basé à Châteauneuf-Val-de-Bargis.

## UN ACCOMPAGNEMENT

### PERSONNALISÉ POUR :

- Prendre en main : ordinateur, smartphone, tablette...
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Naviguer sur Internet
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

Et plus généralement :

- **Échanger avec ses proches** en utilisant les outils de messagerie électronique, découvrir et utiliser les réseaux sociaux, installer et utiliser les logiciels de communication (Skype, WhatsApp,...)...
- **Trouver un emploi ou une formation** en utilisant les plateformes de recherche d'emploi et les réseaux sociaux...
- **Accompagner son enfant** en suivant sa scolarité à travers les outils numériques, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance...
- **Découvrir les opportunités de son territoire** pour trouver un logement, accéder à une offre locale de soins, faire ses démarches auprès des services locaux...
- **Utiliser les opportunités du numérique** pour déposer une offre sur les sites de petites annonces, découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne...
- **Mieux connaître le numérique** en apprenant à sécuriser ses connexions et se protéger des arnaques sur internet et par mail...



# ACCOMPAGNER PAS À PAS VOS PROJETS DE TRAVAUX

Quel que soit votre projet, Cœur de Loire, en partenariat avec le réseau départemental Nièvre Rénov', vous propose un ensemble de services d'informations et d'accompagnement pour l'amélioration de votre logement.



Alors que les communications et les publicités sur le thème de l'habitat et de l'énergie se multiplient, que les informations officielles évoluent très régulièrement, Cœur de Loire agit pour vous accompagner.

## UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT

Pour répondre à toutes vos questions, Cœur de Loire accueille, oriente et mobilise ses partenaires pour vous accompagner étape par étape avec :

- Une écoute attentive de votre demande
- Un diagnostic sommaire du logement
- Des préconisations de travaux adaptées à vos besoins
- Une analyse du financement du projet de travaux

## DES CONSEILS NEUTRES ET INDÉPENDANTS

Au fil du projet, plusieurs interlocuteurs se succèdent pour vous offrir un travail complémentaire et coordonné. Les conseillers que vous rencontrez ne sont pas là pour vendre un service ou des travaux. Ils vous écoutent et vous informent de façon objective. Ils vous remettent de la documentation pour vous

aider à construire votre projet avec un regard plus avisé. Ils sont là pour vous rassurer et vous accompagner dans vos démarches et vos recherches de financement.

## À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS

Pour les propriétaires occupants, les bailleurs qui souhaitent améliorer leur patrimoine, pour ceux qui veulent investir dans la pierre, dans le secteur de l'habitat individuel ou dans le collectif, Cœur de Loire organise la mise en relation avec les bons interlocuteurs pour faire avancer au mieux le volet technique et financier de chaque projet. Les locataires sont également accueillis pour étudier les possibilités d'amélioration de leur confort de vie par la mise en œuvre de petits travaux ou la meilleure gestion de certains équipements du logement.



## NOS MISSIONS, POUR VOUS SERVIR



Le réseau de conseillers est à votre disposition en fonction de votre besoin.

- Un « 1<sup>er</sup> accueil » pour comprendre votre projet : un **entretien téléphonique** ou un **rendez-vous en proximité** dans votre commune avec la conseillère Habitat de la communauté de communes.
- Des permanences avec un conseiller énergie FAIRE de l'Agence Locale de l'Énergie du Climat de la Nièvre, **les 1<sup>er</sup> mercredis matin de chaque mois**, dans les locaux de Cœur de Loire.
- Des permanences avec un architecte conseiller du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Nièvre (CAUE), **les lundis matin des semaines paires, à la mairie de Cosne-Cours-sur-Loire**.
- Des permanences avec un conseiller SOLIHA pour votre dossier Anah (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), **les 2<sup>ème</sup> mercredis matin, de chaque mois**, dans les locaux de Cœur de Loire.

### CHIFFRES CLÉS (1<sup>er</sup> semestre 2021)

**29 DOSSIERS**

validés par l'Anah  
21 rénovations énergétiques  
et 8 autonomie

**497 300€**

de travaux prévus

**15 MÉNAGES  
ACCOMPAGNÉS**

dans un programme  
«précarité énergétique»

**135 MÉNAGES**

accueillis et orientés

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous contactez :

**Gaëlle Puech** au 03 71 55 00 39  
gpuech@coeurdeloire.fr

Ressources documentaires disponibles sur  
[www.coeurdeloire.fr/habitat/](http://www.coeurdeloire.fr/habitat/)

## TÉMOIGNAGE

*C'est avec une idée bien précise que Mme Dorothée Madona a rencontré notre conseillère Habitat Gaëlle Puech. Le projet est désormais sur les rails et les financements en cours.*

*Vous habitez une petite maison et vous souhaitez améliorer votre isolation.*

**D.M.** Je savais que je devais faire des travaux si je voulais économiser sur ma facture de chauffage. Une nouvelle chaudière au gaz de ville et une isolation de toute la maison sont nécessaires. J'avais partiellement connaissance des aides possibles par les médias et j'ai commencé à faire quelques recherches autour de moi. Les services de la Mairie de Cosne m'ont conseillé de prendre rendez-vous avec Mme Puech. Cela a été rapide. Elle m'a expliqué toutes les possibilités qui m'étaient offertes et m'a aiguillée pour monter mon dossier et détailler les démarches successives à entreprendre.

*Quelles ont été les étapes qui vous ont permis d'obtenir les financements nécessaires à vos travaux ?*

**D.M.** J'ai tout d'abord rencontré M. Guillaumin, le conseiller FAIRE. J'avais déjà demandé des devis auprès d'entreprises locales. Il a vérifié leur conformité avec les travaux à mettre en oeuvre, de même que la fiabilité des entreprises concernées - notamment leur certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Pour moi, cela a été très rassurant. Cette première étape m'a permis de déposer mon dossier à l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) par l'intermédiaire de Soliha qui a estimé mon projet éligible. Rapidement Soliha m'a proposé une visite technique et M. Peschaud, conseiller, est venu chez moi afin de valider la bonne adéquation des devis avec les travaux à réaliser. Il reviendra également à l'issue du chantier.

*En deux mois, votre dossier a été monté.*

**D.M.** Oui, j'ai obtenu les premiers devis en septembre et mon dossier devrait passer en commission à l'Anah pour validation, en novembre. Je pourrais alors prendre rendez-vous avec les entreprises retenues. Je devrais également pouvoir bénéficier d'un paiement anticipé pour ne pas avoir à avancer le montant des subventions qui me seront accordées. Ce qui est très réconfortant, ce sont les garanties et le cadre réglementaire tout au long du processus. Mme Puech a été présente à toutes les phases de montage du dossier. Ceci est plus qu'appréciable. J'ai déjà prévu de revenir la voir à la fin des travaux pour la remercier !

# ACCOMPAGNER NOS ENTREPRENEURS

Malgré un contexte sanitaire compliqué, il n'y a jamais eu de baisse de créations d'entreprises que depuis l'année 2020. Une statistique qui est le fruit d'un travail soutenu par l'adebCosne (Agence de Développement Économique) et l'adebCœur de Loire.



Porteurs de projets accompagnés par l'adebCosne en 2020 et 2021



Les deux années écoulées ont totalement bouleversé le secteur économique local. Face aux difficultés et aux questionnements des chefs d'entreprises, la Cœur de Loire s'engage et les soutient. Un travail qui se décline en deux volets : un accompagnement de proximité et un soutien financier.

## ACCUEILLIR LES PORTEURS DE PROJET

Les récents confinements provoqués par la pandémie de COVID-19 ont fait naître chez bon nombre de français l'envie de changer de vie. Sur le plan professionnel, la crise sanitaire a généré chez certains la volonté d'entreprendre et/ou de se reconverter.

Ce phénomène, qui s'observe à l'échelle nationale, s'est confirmé sur notre territoire. L'adebCosne a facilité la création de **31 entreprises pour l'année 2020** (+100% par rapport à 2019). Un record depuis la création de l'agence de développement économique, qui se confirme en 2021 avec des données supérieures.

Lorsqu'un entrepreneur entre en contact avec Cœur de Loire, il est accompagné à chaque étape, le menant ainsi jusqu'à la concrétisation de son projet. Dans les faits, le soutien opérationnel proposé par les conseillers de l'adebCosne, se traduit par :

1

La présentation du territoire et des infrastructures à disposition des entreprises et pour l'accueil des familles.

2

La réalisation d'études de marché pour s'assurer de la viabilité d'un projet.

3

Du conseil stratégique et un accompagnement dans les démarches administratives pour le montage du dossier d'entreprise.

4

La mise en relation avec les partenaires institutionnels : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, La Fabrique Emploi et Territoires, BPI France...

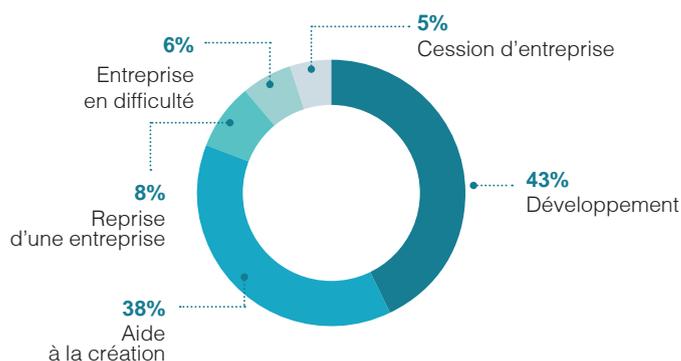
# R ET SOUTENIR ISES LOCALES

eu autant d'entreprises créées sur notre territoire  
uit d'un travail quotidien mené par Cœur de Loire  
omique du Bassin de Cosne-Cours-sur-Loire).

## AUX COTÉS DU TISSU ÉCONOMIQUE EXISTANT

Le champ d'action de Cœur de Loire englobe aussi les entreprises déjà implantées sur le territoire, qu'elles soient en phase de développement, de transmission ou de reprise. Au total ce sont 210 porteurs de projets qui ont été accompagnés en 2020, dont 80 en création et 89 en développement. Parmi, les 80 en création, 31 ont ouvert en 2020 et 27 courant 2021.

### Répartition des entreprises par type de demande



Synonymes d'une dynamique économique favorable, les besoins en matière de développement sont aujourd'hui majoritaires. À ce titre, Cœur de Loire accorde différentes aides financières pour accompagner les projets d'investissements matériels ou immobiliers.

Pour subvenir aux difficultés financières engendrées par la crise sanitaire, Cœur de Loire s'est engagée en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté auprès des TPE (Très Petites Entreprises). Plusieurs dispositifs ont vu le jour, venant compléter :

### LE FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

Une aide à l'investissement matériel et immatériel, dont la subvention **peut atteindre jusqu'à 10 000 €**.

### LE FONDS RÉGIONAL D'AVANCES REMBOURSABLES

Une aide à la trésorerie, **sous la forme d'un prêt à taux zéro compris entre 3000 € et 15 000 €, remboursable jusqu'à 7 ans**.

**Ces aides ont été accordées en complément des mesures de soutien mises en place au niveau national (fonds de solidarité, subvention Prévention Covid, etc) et régional (aide au conseil, à l'investissement matériel, à l'immobilier d'entreprise)**

## DISPOSITIFS D'AIDES ÉCONOMIQUES ATTRIBUÉES EN 2021

### FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

volet entreprise

#### 41 DOSSIERS

validés, dont 14 en 2020.

*Exemples de projets financés : acquisition de matériels informatiques, de logiciels, remplacement de la vitrine d'une boutique, aménagement et sécurisation de magasins, ...*



#### 203 024€ ATTRIBUÉS

dont 50 756€ provenant de Cœur de Loire et 152 268€ de la Région

volet collectivité

#### 58 DOSSIERS

d'aide à la trésorerie



#### 53 187€ ATTRIBUÉS

dont 26 594€ provenant de Cœur de Loire et 26 594€ de la Région

#### 5 DOSSIERS

d'aide pour des actions collectives



#### 23 778€ ATTRIBUÉS

dont 9 075€ provenant de Cœur de Loire et 14 703€ de la Région

*Exemples de projets : Mon centre-ville à un incroyable commerce, Journée nationale du commerce de proximité ; Ciné Vignes...*

### FONDS RÉGIONAL D'AVANCES REMBOURSABLES

#### 6 DOSSIERS

validés



#### 25 378€ ATTRIBUÉS

budget Cœur de Loire alloué sur ce fonds partagé au niveau régional

## FISAC

17 DOSSIERS

en 2020



74 806€ ATTRIBUÉS

dont 37 403€ provenant de Cœur de Loire et 37 403€ de la Région

## AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

7 DOSSIERS

validés en 2021



49 544€ ATTRIBUÉS

Projets financés : rénovation de boutiques commerciales, aménagement de point de vente, création de chambres d'hôtes, acquisition de bâtiments professionnels

## ANIMER LE RÉSEAU LOCAL

Pour favoriser le lien inter-entreprises et créer une synergie entre les acteurs économiques de Cœur de Loire, l'adebCosne anime un réseau professionnel, dédié aux dirigeants et aux artisans.

**Objectif : rassembler les entreprises sur des problématiques communes, réfléchir sur le recrutement, développer l'attractivité de notre territoire, pour in fine, séduire de nouvelles entreprises.**

Des animations ont lieu dans le cadre des réseaux professionnels. Interrompues en raison du contexte sanitaire, les visites d'entreprises sont de nouveau organisées. Elles permettent aux membres de découvrir de nouveaux métiers, de nouveaux secteurs d'activité, pouvant donner lieu à des collaborations et des projets communs.

## COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Pour appuyer et communiquer largement sur les nombreuses actions de soutien aux commerçants, l'adebCosne ne néglige pas sa communication digitale. Des publications Facebook, des newsletters relaient toutes les informations nécessaires aux professionnels locaux pour les guider et les accompagner dans leurs démarches.

Ces moyens de communication de proximité ont été privilégiés durant les périodes de confinement. L'agence de développement a pu conserver un lien avec les entreprises pour répondre à leurs interrogations face à un contexte inédit.

**POUR NE RATER AUCUNE ACTUALITÉ DE L'ÉCONOMIE LOCALE, ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE L'ADEBCOSNE SUR [WWW.ADEBCOSNE.COM](http://WWW.ADEBCOSNE.COM) OU SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK**



## Temoignage...



**Estelle de Kerliviou**

Gérante de la crêperie Bonus à Donzy depuis juillet 2021

### Pouvez-vous nous présenter votre projet de reconversion professionnelle ?

**E.D.K.** Après 20 ans de carrière dans un hôtel de renom à Paris, j'ai subi un licenciement économique au mois d'août 2020, lié à la pandémie de COVID-19. À l'âge de 50 ans, cet événement aussi déroutant qu'inattendu, m'a obligé à repenser ma vie. Au cours du premier confinement, l'idée de créer un lieu mêlant partage, entraide et lien social a germé dans ma tête.

Ouvrir un restaurant était dans le prolongement de mes précédentes expériences professionnelles. La crêperie est un clin d'œil pour ma famille : ma maman me faisait des crêpes corréziennes durant mon enfance et mon papa est originaire de Bretagne. J'ai complété cette offre par un service d'épicerie et de location de salles pour des événements privés, professionnels ou associatifs.

### Pourquoi avoir choisi la ville de Donzy ?

**E.D.K.** J'ai découvert la Nièvre au cours d'un séjour avec mon conjoint il y a une dizaine d'années. Donzy est le premier village dans lequel nous avons séjourné. Nous avons immédiatement eu un coup de coeur pour cette commune, dans laquelle il fait bon vivre. C'est tout naturellement que j'ai pris la décision de m'y installer pour développer mon commerce.

### De quel accompagnement avez-vous bénéficié ?

**E.D.K.** En octobre 2020, j'ai rencontré Vanessa Tellier, chargée de mission à l'adebCosne. Je me suis déplacée pour visiter un local de 60 m<sup>2</sup>, en cours de rénovation à Donzy. Sa localisation dans un cadre calme, chaleureux et pouvant disposer d'une terrasse bien exposée m'a convaincue. L'adebCosne m'a accompagné dans toutes les démarches, notamment le dépôt d'un dossier pour le FISAC. Une subvention de 4 000€ m'a été accordée pour l'achat de matériel de cuisine et de bar.

### Après 3 mois d'ouverture, quel bilan dressez-vous ?

**E.D.K.** L'activité a démarré sur les chapeaux de roues. Nous avons rapidement obtenu des retours positifs de nos clients, dont certains sont devenus des habitués. J'ai pu nouer des partenariats avec des producteurs locaux pour élaborer mes recettes. La réussite de Bonus est dû aussi au recrutement de ma collaboratrice Sandrine Hubert. Femme du même âge que moi, professionnelle et autonome dans son travail. À nous 2, Bonus grandit bien !

Crêperie BONUS

4 rue Frappier Saint-Martin, Donzy

Ouvert du mercredi midi au dimanche midi

Tél : 09 81 23 04 85



## Yves Ravet

Vice-Président chargé du Développement économique

Président de l'Agence de Développement Économique du Bassin de Cosne-Cours-sur-Loire  
Maire de Sully-la-Tour

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR PARVENIR AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Face à une crise sanitaire sans précédent, comment se porte aujourd'hui l'économie locale ?

**Y.R.** Si le contexte actuel reste instable suite à la crise sanitaire et aux confinements de l'année 2020, un premier bilan peut être établi. Globalement, l'économie locale s'est maintenue malgré la pandémie. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer.

Premièrement, les commerçants ont su adapter leur activité, en adoptant notamment la vente en ligne. Seul moyen de contact avec les clients durant les différents confinements, internet permet aujourd'hui de générer des visites en magasins en présentant son activité, ses produits ou ses services.

C'est dans cet objectif qu'a été développé la plateforme Achetezencœurde Loire, dont se sont emparés les commerçants. Elle comptabilise 135 adhérents et elle est gérée par Cœur de Loire. L'agence de développement a également soutenu les acteurs économiques à travers de l'accompagnement, du conseil et des aides financières.

### Quels sont les atouts qui rendent notre territoire attractif pour les porteurs de projet ?

**Y.R.** Avant de s'installer, un entrepreneur va comparer les territoires en étudiant deux aspects :

- les conditions matérielles et humaines pour le bon exercice de son activité
- le cadre de vie proposé pour lui et sa famille

Il faut donc répondre avec une offre de services, de logement et d'équipements attractifs dans différents domaines : la formation, la santé, les loisirs, la culture, l'environnement...

||

Ce sont des services concrets qui favorisent l'installation de nouvelles familles sur notre territoire

||

Cœur de Loire dispose de bon nombre d'atouts, qui seront bientôt complétés par l'hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire et une nouvelle maison de santé.

Ce sont des services concrets qui favorisent l'installation de nouvelles familles sur notre territoire. Cet objectif est la priorité de Cœur de Loire et c'est dans cette optique qu'elle exerce ses compétences et développe de nouveaux projets.

### Sur quels axes de travail repose votre stratégie de développement ?

**Y.R.** Pour faire éclore de nouveaux projets, Cœur de Loire cherche à renforcer ses réserves foncières. Sans maîtrise du foncier, on ne peut pas faire de développement économique. Les deux zones d'activités de Cosne-Cours-sur-Loire seront bientôt complètes. Il est nécessaire d'anticiper pour proposer de nouvelles solutions d'implantation ou d'agrandissement pour les entreprises déjà présentes sur le territoire.

Nous observons une demande croissante en matière d'immobilier d'entreprise. Les professionnels recherchent aujourd'hui des solutions clé en main, avec des locaux prêts à être occupés. C'est la vocation du bâtiment-relais de Donzy qui propose un atelier de 300 m<sup>2</sup>, doté d'un bureau et d'un espace de stockage. Il pourra prochainement accueillir une entreprise sans travaux préalables.

La location de bureaux courte durée est également très convoitée, notamment dans le secteur tertiaire. Le taux d'occupation du CAMPUS de Cosne-Cours-sur-Loire est à son maximum, nous devons proposer de nouvelles solutions en matière de coworking.

### Comment redynamiser les centres villes ?

**Y.R.** Les revitalisations des centres villes lancées sur les communes de Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Donzy et Neuvy-sur-Loire favoriseront l'implantation d'entreprises. Le projet de réhabilitation de la friche industrielle des anciens locaux de Vallourec (derrière la gare SNCF de Cosne-Cours-sur-Loire) en est la preuve. Une fois rénovés, les locaux pourront accueillir des petites entreprises ou des artisans. Un projet bénéfique pour l'ensemble de notre territoire.

Vivre à la campagne est aujourd'hui recherché par de plus en plus de français. Les différents confinements ont renforcé ce phénomène, notre territoire a les moyens de se distinguer.

||

Il est nécessaire d'anticiper pour proposer de nouvelles solutions d'implantation ou d'agrandissement pour les entreprises déjà présentes sur le territoire.

||

# POUR REMPLIR LA HOTTE DU PÈRE NOËL, ACHETEZ EN CŒUR DE LOIRE

« Achetezencœurdeloire » : avec plus de 4 000 produits en ligne, vous êtes sûr de faire plaisir à chaque fois, tout en achetant, en quelques clics, près de chez vous.



Depuis avril 2020, la mise en ligne de la plateforme e-commerce initiée par Cœur de Loire est au service des habitants et des commerçants. « Achetezencœurdeloire » donne l'opportunité d'acheter local, depuis chez soi. Sur ce site « vitrine » : on expose, on incite, on guide, on renseigne, on conseille. Le client flâne d'un produit à l'autre et découvre les artisans et commerçants du territoire, le savoir-faire et la qualité des produits proposés.

Aujourd'hui, près de **135 boutiques** adhèrent et proposent leurs articles : jouets, parfums, vêtements, bijoux, chaussures, produits du terroir, paniers garnis ou fermiers... il y en a pour tous les goûts, tout le temps.

**Virginie Robin**, animatrice de la plateforme, confirme : « Il y a tout le temps de nouveaux produits. L'offre proposée par le réseau des boutiques adhérentes à la plateforme est tellement riche et variée, que le site peut être actualisé tous les jours. » L'objectif de cette plateforme est également de renforcer l'animation des centres-villes. « Souvent, après leurs achats en ligne, les clients se déplacent en boutique pour les retirer. C'est une réelle volonté de faire vivre les centres-villes, de voir de l'animation dans nos rues et de maintenir un lien physique et concret. » explique **Virginie Robin**.

Depuis sa mise en place et avec les confinements successifs, une nouvelle clientèle fréquente le site : des personnes venant le week-end ou pour les vacances. « La plateforme leur permet de préparer leurs achats en amont. Elles les retirent ainsi à leur

arrivée en centre-ville. Les produits gastronomiques, primeurs ou les paniers sont très appréciés. » confirme **Virginie Robin**.

## PRÉPAREZ VOS ACHATS DE NOËL

La page d'accueil du site se charge de mettre en avant toutes les nouveautés. C'est pratique, ergonomique et il y a du choix. Le petit plus : le chèque-cadeau !

On le sait : faire un cadeau qui fait plaisir à coup sûr est souvent un casse-tête. En offrant des chèques **HAPPY KDO** du montant de votre choix, dépensables dans l'ensemble des magasins adhérents au réseau Happy Kdo, vous offrez des produits de commerces locaux.

Vous pouvez panacher plusieurs montants plutôt qu'un global pour que le bénéficiaire puisse dépenser son chèque-cadeau dans plusieurs magasins.

**AVEC LES CHÈQUES HAPPY KDO, ON FAIT PLAISIR ET ON FAIT VIVRE NOS COMMERCES !**



## UN NOUVEAU LOGO

Après un an de mise en place, la plateforme a changé de couleur ! Laissé à l'appréciation des clients, le nouveau logo a fait l'objet d'un vote. Trois modèles d'identité graphique ont été proposés et 200 votants se sont exprimés.



En parallèle du site internet, vous pouvez aussi retrouver vos commerçants préférés sur Facebook, Instagram, et depuis peu TikTok. « Nous proposons des interviews décalées de nos commerçants, ils se prêtent volontiers au jeu. » souligne Virginie Robin.

Des opérations promotionnelles ont lieu régulièrement : Saint-Valentin, Fêtes des mères, etc.

## UN ACCÈS À :

**+ DE 4 000 PRODUITS,  
135 ENSEIGNES ET  
ENTREPRISES**

en ligne

**85 BOUTIQUES**  
acceptant les chèques-cadeaux

**RETRAIT EN  
CLICK & COLLECT**  
sur réservation auprès de  
certaines boutiques

Pour en savoir plus :

[www.achetezencoeurdeloire.fr](http://www.achetezencoeurdeloire.fr)



Achetezencoeurdeloire

Contact : **Virginie Robin** au **06 14 28 09 91**



## FOCUS

### JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le 9 octobre dernier, la première édition de la Journée Nationale du Commerce de Proximité organisée par la Communauté de Communes Cœur de Loire et par l'AdebCosne (agence de développement économique du bassin de Cosne) a rencontré un vif succès. Grâce à la mobilisation des élus et de l'ensemble des commerçants de Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy, Pouilly-sur-Loire, Châteauneuf-Val de-Bargis et Neuvy-sur-Loire, de nombreuses animations ont été proposées sur le territoire, avec des chèques-cadeaux Achetezencoeurdeloire à la clé. Les clients venus nombreux ont pu profiter d'un programme riche en animations : balades en calèche, dégustations à l'aveugle de produits locaux, expositions de photos, chasse aux trésors, ateliers de crêpes... Après une journée bien remplie, petits et grands, sont repartis ravis. Cet événement a permis de faire redécouvrir le rôle essentiel des commerces de proximité pour l'animation des centres villes.



Tirage au sort des gagnants à Cosne-Cours-sur-Loire en présence de M. Bonnet Adjoint au Maire et de Mme Ball Présidente de l'Association des commerçants et artisans de Cosne.



Déambulation de Lyre Donziais à Donzy en présence des élus de la commune et de la Communauté de Communes Cœur de Loire.

# CONTRAT RIVIÈRE : AU SERVICE DE LA CONTINUITÉ DES COURS D'EAU

Pour préserver et améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques, le contrat rivière est un outil essentiel. Retour sur un bilan concret et réussi pour le programme lancé dans le cadre du premier contrat.



Passage à gué sur une rivière restaurée à Vielmanay

Soutenu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Bourgogne-Franche-Comté, le contrat territorial Vrille Nohain Mazou permet de mobiliser des financements et des partenariats techniques pour la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques. Signé en 2017, il est porté depuis 2018 par la Communauté de Communes Cœur de Loire en partenariat avec les Communautés de Communes Puisaye Forterre, les Bertranges et Haut Nivernais Val d'Yonne. Ce sont aujourd'hui deux agents qui sont mobilisés pour ce vaste secteur.

## LES OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS

- Maintenir ou restaurer le bon état écologique des eaux, via la renaturation de cours d'eau,
- Diversifier l'habitat pour les poissons et invertébrés,
- Restaurer la continuité écologique pour la libre circulation des poissons et des sédiments,
- Entretien la ripisylve (végétation bordant les cours d'eau).

## LE CADRE DE CE PREMIER CONTRAT

Les actions couvrant la période 2017-2021 étaient découpées en 3 volets :

- **Volet A** : Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole pour améliorer la qualité des eaux du territoire avec des actions comme la réalisation d'études sur les pressions agricoles ou encore des études sur les Bassins d'Alimentation de Captages sensibles (BAC).
- **Volet B** : La restauration des milieux aquatiques grâce à la renaturation des cours d'eau, la mise en défens, l'implantation

de passages à gué, la restauration de la continuité écologique ou encore l'amélioration de la connaissance ont été des actions clés de ce volet.

- **Volet C** : Améliorer le suivi et la communication sur les milieux aquatiques auprès du grand public avec des animations pour les scolaires et le grand public.

## LES RÉALISATIONS

Laurent Mailly, technicien milieux aquatiques, nous détaille le type de travaux mis en œuvre :

« Nous travaillons sur 600 km de rivières environ et notre objectif est d'atteindre un bon état écologique (chimique et biologique) des masses d'eau. Cela peut passer par la mise en place de passages à gué sécurisés pour les troupeaux, ce qui évite la détérioration des berges et l'installation de clôture pour préserver du piétinement bovin (jusqu'à 8 km en 2020). Nous remettons des pierres, du sable, du bois dans certains endroits pour revitaliser l'habitat dans la rivière. Nous identifions les freins (barrages, ouvrages) qui empêchent le cheminement des poissons et sédiments.

Nous préconisons des solutions pour l'entretien des bords de cours d'eau et nous accompagnons également les communes lorsqu'elles ont besoin de conseils.

Nous nous attelons également à la préservation des zones humides avec un premier inventaire qui a été réalisé sur 4 communes ainsi que du suivi d'espèces patrimoniales avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. »



Avant



Après

Restauration de la Sillondre à Châteauneuf-Val-de-Bargis

## UN NOUVEAU CONTRAT À L'ÉTUDE

Le contrat courant sur la période 2017-2021 arrivant à son terme, un bilan a été fait par les bureaux d'études Altereo et Voix Croisées. Il porte sur les actions mises en œuvre en s'appuyant sur une analyse des fonds mobilisés par rapport aux actions prévues initialement, et sur l'évolution écologique des masses d'eau et leur impact.

Claire Picard, animatrice du contrat, nous détaille la méthodologie :

« Nous avons organisé deux ateliers avec les partenaires techniques et financiers afin d'analyser les réalisations. Dans un premier temps, un atelier bilan a été organisé, suivi par un second dédié aux perspectives d'avenir. Ce premier contrat territorial était très ambitieux et certaines actions restent à planifier pour l'avenir. Une bonne dynamique a cependant été mise en place à partir de 2019. Au commencement des travaux, les nombreux échanges avec les riverains nous ont permis de répondre à leurs questionnements.

Par ailleurs, l'expérience de ce premier contrat va nous permettre de renforcer la communication entre les partenaires et de les associer pleinement à l'élaboration du nouveau contrat (définir les cibles, les priorités...) toujours autour de nos thèmes que sont les milieux aquatiques, la qualité de l'eau et la quantité d'eau au regard du changement climatique qui se fait de plus en plus ressentir.

Pour construire le futur contrat, des ateliers vont être mis en place : que voulons-nous dans 6 ans ? Comment y parvenir ? Les réponses nous permettront de nous atteler à la rédaction du prochain contrat et de notre plan d'attaque, qui comportera des fiches-actions détaillées. Nous nous donnons une année pour le concevoir. Par ailleurs, le récent diagnostic sur les pratiques agricoles rédigé par Céline Gaullier, a été très utile pour explorer les pistes d'actions à étudier. Il sera pris en compte dans le prochain contrat et permettra de cibler des actions adaptées aux problématiques que nous rencontrons. »

## LES CHIFFRES CLÉS

### 14 KM DE CLÔTURE

installés, évitant le piétinement des berges et favorisant la reprise de la végétation

### 26 ABREUVOIRS

ou passages à gué implantés permettant le franchissement des cours d'eau et l'abreuvement du bétail

### 1200 MÈTRES LINÉAIRES DE COURS D'EAU AMÉNAGÉS

pour la restauration du lit mineur, des berges et la diversification des écoulements

### 3900 M DE BERGE AGENCÉS

pour la restauration de la ripisylve (végétation bordant les cours d'eau)

### 12 000 M DE COURS D'EAU

ouverts à la circulation des poissons et des sédiments après la suppression ou aménagement de 5 ouvrages

## LES PARTENAIRES

Collectivités, Agence de l'Eau, Fédérations de pêche, Chambre d'Agriculture, Région, organismes divers... Les actions de ce premier contrat territorial ont été subventionnées par :



L'agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur **de 60% à 80% selon les actions.**



La Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur **de 20% en moyenne**

Plus d'infos sur le site [www.coeurdeloire.fr/rivieres-gemapi/](http://www.coeurdeloire.fr/rivieres-gemapi/)

# INITIATIVES ZÉRO PHYTO SUR NOTRE TERRITOIRE

**L'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires, indispensable au maintien de la biodiversité, s'apparente parfois à un casse-tête pour les services techniques des communes, qui s'y attèlent avec ingéniosité !**



Ecopâturage à la déchèterie de Cosne

La loi évolue. Les premiers textes relatifs à la transition écologique datent de 2015. Les communes s'adaptent et suivent le calendrier législatif. Elles assurent la bonne mise en application et font preuve d'ingéniosité pour entretenir trottoirs, cimetières - et bientôt campings, parcs et jardins - sans utiliser de pesticides. C'est une révolution qui nous oblige à changer nos habitudes tout en nous adaptant aux aléas climatiques, avec notamment un été 2021 très pluvieux.

## POUSSE SPONTANÉE MAIS MAÎTRISÉE

**Alors, comment fait-on pour laisser la végétation s'épanouir tout en contrôlant son expansion ?**

On plante d'autres espèces pour « étouffer » les herbes plus envahissantes, on met en place de nouveaux protocoles d'entretien, on désherbe à la main, avec de petits outils ou des désherbeurs thermiques... à chacun sa solution !

Du côté de Cœur de Loire, pour préserver la biodiversité, nous avons opté pour l'éco pâturage. Pour l'entretien de nos déchèteries, des moutons viennent passer quelques semaines sur site et tondent, naturellement. Sur certaines parcelles nous appartenant, nous procédons par ailleurs au fauchage tardif. Cela laisse le temps aux fleurs de se développer, aux abeilles de butiner et à tous les petits écosystèmes de prospérer.

## CE QUE DIT LA LOI

*La loi Labbé modifiée par l'article 68 de la loi relative à la transition énergétique et la loi Pothier (relative au développement du biocontrôle) interdisent, depuis 2017: l'utilisation de produits phytosanitaires - herbicides, fongicides et pesticides - par les personnes publiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries ouverts au public. Cela permet de diminuer leur usage par les collectivités et les particuliers de 70 %.*

*Selon ce texte, à partir du 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite dans tous les lieux de vie excepté les terrains de sport de haut niveau. Cela concernera donc les jardins de copropriété, les parcs et jardins privés, les campings, les cimetières, etc. Et à partir de 2025, les terrains de sport de haut niveau seront également concernés par cette interdiction.*

## ZOOM SUR LES INITIATIVES ENTREPRISES PAR PLUSIEURS COLLECTIVITÉS

### Sur la commune de Pougny



Scalpeur créé par les agents communaux

Les élus et services de la ville sont impliqués depuis longtemps dans les démarches environnementales. À Pougny, on fleurit, on plante des arbres et des arbustes, pour éviter de devoir désherber continuellement. Un aménagement spécifique a été conçu autour de l'église.

Pour le cimetière, les services ont inventé et construit un « scalpeur » permettant de passer dans les allées en coupant les herbes et en nivelant les gravillons derrière. D'autres parties du cimetière ont été engazonnées. Pour les trottoirs, on prévoit, comme à Cosne, d'inciter au fleurissement des pieds de murs. Des graines seront également disponibles à la mairie au printemps.

Le Maire, Thierry Beauvais, explique qu'il faut accompagner les habitants dans cette démarche.

**« NOUS DEVONS NOUS HABITUER  
À (RE)VOIR DU VERT, DES HERBES QUI POUSSENT.  
C'EST UN PROFOND CHANGEMENT DE MENTALITÉ.  
NOUS ENTRETENONS, MAIS DIFFÉREMMENT ! »**

### Sur la commune de Myennes

Les allées du cimetière ont été engazonnées et sont tondues régulièrement. La municipalité plantera dès le mois de mars des fleurs au pied des murs.

### Sur la commune de Cosne

La municipalité veut définir la place laissée aux végétaux dans l'espace urbain. La ville a donc commencé à planter devant les bâtiments communaux des graines de fleurs, dites de « pied de mur » pour embellir et étouffer les herbes trop envahissantes. Elle met aujourd'hui à disposition des sachets pour la population. En 2021, plus de 300 sachets ont ainsi été distribués. Le service des espaces verts s'est également équipé d'une débroussailleuse et de brûleurs thermiques pour tuer les herbes en phase de pousse. Par ailleurs, le service planche pour pouvoir suivre la réglementation dès 2022 concernant notamment le traitement des végétaux dans les stades.

### Sur la commune de Donzy

La municipalité a entrepris une initiative environnementale pour encourager la participation citoyenne avec « Binette contre herbes folles » qui a réuni les habitants, les élus et les agents municipaux pour désherber les rues du centre bourg afin d'embellir leur cadre de vie. Cette action citoyenne a permis d'insuffler un nouvel état d'esprit et a marqué le début d'une nouvelle gouvernance en impliquant la population.



Opération binettes contre herbes folles

Le parcours de « l'Escapade », réalisé par les habitants avec la Municipalité, permet aujourd'hui de développer un projet ambitieux pour valoriser le patrimoine historique et vivant autour du fleurissement remarquable des rues, des ponts et lavoirs, ponctué de photos avec des textes relatant anecdotes et histoires ou curiosités du village.

**Les objectifs de l'Escapade sont multiples : inciter les habitants à participer à la vie de leur commune, faire émerger des passeurs d'histoires, apprendre sur le patrimoine, la faune et la flore, les femmes et les hommes du village, développer le partage des savoirs entre les anciennes et les jeunes générations et donc impulser un nouvel état d'esprit face aux enjeux de la sauvegarde de la biodiversité... L'Escapade est un outil d'attractivité du territoire, à retrouver sur l'application mobile « Donzy » et sur tous les supports de communication de la Commune.**

Plusieurs animations favorisant la participation citoyenne pour sensibiliser les administrés aux problématiques environnementales sont testées par la Municipalité et Oxalis dans le cadre du dispositif expérimental des nouvelles politiques rurales de la Région Bourgogne-Franche-Comté « Villages du Futur ».

# DANS LES COULISSES DE LA MÉDIATHÈQUE DE COSNE

**Pourquoi la médiathèque n'est-elle pas ouverte au public le matin ? Que se passe-t-il quand elle est fermée ? À l'intérieur, toute l'équipe s'active : Expositions, créations, accueils des scolaires... Tout doit être prêt pour que chaque visiteur puisse trouver son bonheur dès l'ouverture des portes !**



Accueils de classes réalisés les matins

C'est un mardi matin ordinaire dans le réseau des médiathèques, on croise le Directeur, **Arnaud Gaudry**, cabas sous le bras, qui file à la Poste chercher les magazines quotidiens qui viendront agrémenter les rayons. « *Mon assistante est en vacances, alors j'y vais* ». Dans l'entrée des artistes, diverses caisses sont en attente : il y a là les retours de la boîte extérieure qui seront bientôt scannés et remis en rayon, les caisses de navette entre toutes les médiathèques du réseau, et celles de la Bibliothèque de Prêts de la Nièvre... et aujourd'hui, de grosses caisses contenant l'exposition qui se prépare à l'étage.

Une partie est déjà mise en place. **Cindy Colas**, du secteur jeunesse, arrange les panneaux et commence la déco. « *Comme l'expo concerne la BD, j'ai préparé des bulles que je vais répartir au plafond et ailleurs, pour que ce soit plus convivial. La mise en scène est importante, car l'espace est plus réduit puisque la pièce attenante est désormais dédiée à la Ludothèque pour laquelle il y a un réel engouement. De nombreux jeux de sociétés sont empruntés chaque jour.* »

Plus loin, nous arrivons dans l'ancre du service numérique. « *Ici, nous nous chargeons de l'Espace Public Multimédia (CD, DVD, Jeux Vidéos, informatique) mais aussi des conseillers numériques (voir page 4) et de la communication, print et web* » précise **Isabelle Albignac**, responsable du Pôle Numérique et de la Communication. Ce matin, les affiches et tracts de

Nov'en Bulles sont en cours d'impression et le prochain atelier consacré au Raspberry Pi se prépare. Quatre personnes sont dédiées à tout ce secteur. « *Pour ce qui est du pôle image et son, nous mettons en valeur les films et albums que nous choisissons et visionnons au préalable. Nous connaissons tout ce qui est en rayon. Nous avons un rôle de conseil important.* » souligne Isabelle.

La partie communication consiste à préparer les programmes, les affiches, à les diffuser largement auprès du grand public et des médias. Les réseaux sociaux ne sont pas en reste : « *Nous nous sommes dotés d'un Facebook il y a plusieurs années ; nous avons également le site internet sur lequel vous trouverez toute notre actualité. Et depuis peu, nous avons lancé une chaîne Twitch où nous créons des événements « live » pour nos abonnés : c'est comme cela que nous avons pu projeter des films dans le cadre du festival à Bout de Courts. Evidemment, tout cela se prépare.* » L'équipe a renforcé son offre et propose désormais des jeux vidéo en prêt. Il a fallu également les tester et décider de leur pertinence face à certains publics.

« *Nous préparons aussi les accueils de groupe : Les scolaires, de tous âges, participent régulièrement à des ateliers : éducation à l'image visuelle, éducation aux médias, à la musique et au cinéma. Les ateliers ont lieu à l'auditorium, agrémentés de projections, de temps d'échange. Ce travail demande beaucoup de préparation en amont* », précise Isabelle.

Dans l'atelier, **Chantal Guillouet** s'affaire entre massicot, perceuse et colle. « *Je répare les ouvrages, je recouds, je consolide... je leur redonne une nouvelle vie. Les livres les plus lus sont les plus abîmés... et les plus demandés !* » Depuis peu, elle propose un **atelier découplage**, qui affiche complet. « *C'est une technique qui combine pliage et découpage de pages d'un livre pour créer des objets de décoration. Je suis en train de créer un « Largo Winch » pour le festival de la BD. J'en ai pour une dizaine d'heure.* » Car Chantal crée ses propres patrons, sur feuille millimétrée pour déterminer, entre autres, la taille du livre dont elle aura besoin. Des objets créés à partir de livres destinés au pilon !.



Renforcement d'une couverture

Nous retrouvons **Arnaud Gaudry**, qui nous entraîne dans les salles d'archives. « *Ici, nous avons tout un fonds local, qui est répertorié et que nous entretenons. Nous avons également des salles de conservation partagée. Ce sont des collections locales ou rares, dont nous sommes les gardiens : les ouvrages de la Camosine, les Annales de Bourgogne, une collection complète d'À Suivre...* ».

En cheminant, nous retrouvons les espaces publics, où l'on met en valeur des ouvrages, récents ou par thèmes. « *Nous sommes aussi en réflexion pour créer d'autres espaces conviviaux. Les gens viennent ici pour le calme, pour la vue, pour partager des moments d'échanges.* » Club d'échec, groupe de conversation en anglais, étudiants... profitent du lieu régulièrement.

Avant de partir, nous croisons **Sandrine Timbert**, qui finit le ménage. « *Je commence à 6h, avant que les bureaux ne se remplissent ; puis je fais toutes les surfaces des espaces publics.* » La médiathèque s'est dotée il y a quelques années d'un aspirateur de compétition, indispensable pour faire quotidiennement les 1400 m<sup>2</sup> de surface !

Enfin, **Élodie Tison** arrive avec son petit sac à roulettes. « *Je viens de porter des livres à une abonnée. Elle en a pris 10 d'un coup ! Mais sinon c'était assez calme ce matin.* » Le service de portage à domicile « **MédiaDom** » peut en effet se déplacer sur tout le territoire de Cœur de Loire, à la demande des abonnés.

## MARGUERITE, VOTRE PLATEFORME 100% STREAMING



Marguerite est une plateforme en ligne, mise en place par le Conseil Départemental de la Nièvre, l'Agglomération de Nevers et Cœur de Loire. Elle permet aux usagers de nos médiathèques d'avoir accès à un grand nombre de ressources dématérialisées en streaming tels que des films, des magazines, ...

**CE SERVICE EST GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS DES MÉDIATHÈQUES CŒUR DE LOIRE.**



[marguerite.mediatheques.fr](http://marguerite.mediatheques.fr)

### CHIFFRES CLÉS

Cœur de Loire un acteur pleinement engagé pour un accès à la culture pour tous, sur tout le territoire.

L'ABONNEMENT AU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES EST ENTièrement GRATUIT

**UN RÉSEAU SUR 3 SITES COSNE, NEUVY, DONZY**

**18 AGENTS DÉDIÉS**

**115 000 DOCUMENTS** empruntables

**4 200 ABONNÉS**

**90 MAGAZINES ET JOURNAUX** en accès libre

**30 POSTES INFORMATIQUES** en libre service

**1 AUDITORIUM** avec une salle de projection

Pour tout renseignement contactez le réseau des médiathèques : [mediatheques-coeurdeloire.bibenligne.fr](http://mediatheques-coeurdeloire.bibenligne.fr)

**Cosne-Cours-sur-Loire** au **03 86 20 27 00**

**Médiathèque de Cosne sur Loire**

**Donzy** au **09 77 73 64 51**

**Médiathèque de Donzy**

**Neuvy-sur-Loire** au **03 86 39 23 55**



## Cœur de Loire met à l'honneur les trésors de son Patrimoine

Constitué il y a près d'un an, le service patrimoine vient au-devant des communes pour permettre la sauvegarde et la mise en lumière de leur patrimoine, après expertise.

#Visite de l'église de St-Malo-en-Donzinois

### LE SERVICE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 MISSIONS PRINCIPALES

- La participation à l'obtention du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire, démarche engagée par Cœur de Loire et le Pôle d'Équilibre territorial et rural Val de Loire Nivernais ;
- L'aide technique aux musées du territoire qui le souhaitent ;
- L'inventaire du patrimoine bâti remarquable.

### LA MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE REMARQUABLE

Catherine Borot, conservatrice, concède : « L'inventaire est le travail sur lequel je consacre une grande partie de mon temps. Il s'agit d'identifier le patrimoine, le répertorier, autant pour sa sauvegarde que pour le faire (re)découvrir aux visiteurs. » Un comité scientifique, composé d'acteurs du tourisme et du patrimoine, se réunit pour orienter les premières actions. « Il a été décidé de privilégier les lieux habituellement fermés, en premier les églises. Parmi elles, nous avons choisi de mettre en valeur celles faisant partie du programme de la Fondation du Patrimoine. »

**À Bulcy et Garchy** : Grâce à la collaboration avec les associations de sauvegarde locale, les églises romanes possèdent dorénavant de nouveaux livrets d'inventaires. Les visites mises en place cet été ont déjà permis de récolter des fonds pour leur restauration. « Les élus portent souvent ces dossiers avec peu de moyens : cela demande de la persévérance, mais tout est possible ! ». Au total, 4 visites ont été programmées cet été accueillant près d'une vingtaine de visiteurs à chaque fois.

**Histoire de chasubles** : Le travail de recherche entrepris dans l'église de Saint Malo-en-Donzinois a permis de mieux connaître l'histoire de ce monument et de retrouver cinq chasubles et deux chappes soigneusement rangées dans un meuble depuis près de 50 ans. Elles ont été exposées lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Cette découverte a permis à une élue de Pouilly-sur-Loire et à la Maire de Donzy, de valoriser également ce que leurs communes détenaient respectivement. « C'est formidable ! Les chasubles se ressemblent (il s'agit du même travail de broderies et de canevas),

leurs couleurs se complètent, une -plus rare- est dorée, et elles sont de la même époque. C'est tout l'intérêt de ce travail mené au niveau intercommunal : nous pouvons mettre en commun des fonds et créer une véritable synergie », souligne Catherine.

Une exposition de ces vêtements liturgiques est en préparation. Le livret préalablement rédigé pour Saint-Malo-en-Donzinois s'enrichira des découvertes passionnantes sur Pouilly-sur-Loire, Donzy et peut-être d'autres communes. D'autres livrets sont à l'étude, avec notamment des déclinaisons pour les enfants.

« À terme, j'aimerais créer une carte interactive, facilement utilisable par tous, permettant d'accéder à toutes les données à l'aide de plusieurs entrées. Elle reprendrait l'intégralité des connaissances répertoriées sur tous les ciboires, chandeliers, chasubles, vitraux ... du territoire. Ce serait la modernité au service du passé ! ».

### CHIFFRES CLÉS

**150 VISITEURS**

habitants à la Communauté de Communes Cœur de Loire ou en résidence secondaire

### PROCHAINES VISITES

Des visites seront organisées tout au long de l'année. **Pour en savoir plus**, rapprochez-vous de l'office de tourisme au **03 86 28 11 85**.

**Pour tout renseignement**, prenez contact auprès de Catherine Borot - [cborot@coeurdeloire.fr](mailto:cborot@coeurdeloire.fr) ou l'office de tourisme [www.ot-cosnesurloire.com](http://www.ot-cosnesurloire.com)

## MYENNES



### La nouvelle vie du château

Laissé à l'abandon pendant plus de 20 ans, le château de Myennes entame un nouveau chapitre de sa longue histoire. Il est orchestré par Alexandre et Anne Aulnette, deux passionnés d'histoire, attachés à notre territoire.

Devenir propriétaire du château de Myennes au début des années 2000, pouvait s'apparenter à un projet totalement fou. Pas pour Alexandre Aulnette, myennois d'origine, tombé sous le charme de l'édifice lors d'une promenade au bord de la Loire.

En 2003, le château est en phase de décomposition : mal protégé, vandalisé, grignoté de l'intérieur par une végétation qui reprend ses droits. Après une année de réflexion Anne et Alexandre en deviennent propriétaires, après avoir « entendu » ce qu'ils nomment « un appel de l'histoire ». Malgré l'ampleur de la tâche, leur volonté première est de redonner vie à un patrimoine historique oublié. Situé au cœur du village, le château bénéficie d'un cadre exceptionnel. Il est entouré d'un parc clos qui offre une vue imprenable sur la Loire, située seulement à quelques encablures.

Les nouveaux propriétaires s'attèlent aux premiers travaux de remise en état. Le domaine reste alors inaccessible, jusqu'en 2006. Cette année là, le château réouvre au public à l'occasion des Journées du Patrimoine, attirant plus d'un millier de personnes, subjuguées par le travail accompli. La bâtisse était sauvée du péril, il ne restait qu'à mieux en connaître son histoire.

### LE DÉCONFINEMENT DE L'HISTOIRE

En 2019, l'association des Amis du musée de la Loire et du patrimoine de Cosne entre en contact avec Alexandre Aulnette. Leur volonté est de retracer l'histoire du château, méconnue du grand public. Trois bénévoles de l'association, Robert Chapelier, François Billaçois et Alexandre Boucher-Baudard, entreprennent un profond travail de recherche pour réunir documents, archives, articles, chroniques paroissiales, actes notariés, œuvres culturelles...

Un investissement intense de deux ans, qui a abouti à la publication d'un cahier historique, dont un exemplaire à été transmis cette année à Mme la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot.

«NOTRE SOUHAIT EST DE REDONNER DE LA VIE AU CHÂTEAU, EN VALORISANT LES RICHESSES DE SON PASSÉ. L'HISTOIRE NE FAIT QUE COMMENCER. »

### La suite de l'histoire ?

Pour Anne et Alexandre Aulnette, « il était capital de connaître et s'imprégner de l'histoire des lieux pour envisager l'avenir. C'est chose faite grâce au précieux travail des Amis du musée de la Loire, que nous remercions chaleureusement. Notre souhait est de redonner de la vie au château, en valorisant les richesses de son passé. L'histoire ne fait que commencer. »



Anne et Alexandre Aulnette, avec le bureau et les historiens des Amis du musée de la Loire et du patrimoine de Cosne : Francis Lefebvre Vary, Alexandre Boucher Beaudard, Robert Billaquois, et Robert Chapelier

### RETOUR SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021

Le château a rouvert ses portes au public les 18 et 19 septembre derniers. Sur l'ensemble du week-end, entre **300 et 400 personnes** ont pu visiter librement ou de manière guidée le parc et deux salons de réception du château.

Des conférences ont été animées par Alexandre Aulnette et les membres de l'association des Amis du musée de la Loire, au cours desquelles a été présenté le Carnet historique du château.

**Note : Le Carnet historique du château est en vente au musée de la Loire de Cosne-sur-Loire, au tarif de 15€.**

LA CELLE-SUR-LOIRE

## Les tout-petits accueillis dans la « Maison Henri »

Ouverte il y a quelques mois, la Maison des Assistantes Maternelles « les P'tits MAM'mouths » est le fruit d'une belle collaboration entre la municipalité de La-Celle-sur-Loire et deux jeunes auxiliaires de puériculture déterminées.



C'est une conjonction d'événements comme il en arrive parfois qui a permis la naissance de la Maison des Assistantes Maternelles de La Celle sur Loire. Deux amies nouvellement arrivées dans le village étaient à la recherche d'un lieu pour créer leur activité. Parallèlement, la municipalité venait de faire l'acquisition d'une maison.

La Maire, **Danièle Roy**, revient sur l'origine du dossier : « Nous avons acheté la « Maison Henri », du prénom de l'ancien propriétaire, car elle était très bien située, à côté de la mairie et de l'école. Je pensais en faire une annexe destinée à la garderie, à des ateliers ou des expositions. Lorsque **Philippine Galecki** et **Hélène Derobe** sont venues présenter leur projet, j'ai tout de suite vu l'intérêt pour les habitants du village. De fait, nous avons décidé de financer les travaux de mise aux normes. »

Tout n'était pas fini pour autant. Les Maisons d'Assistantes Maternelles sont des structures financées et agréées par la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle Infantile. Un dossier a dû être rédigé, argumenté et circonscrit par les deux jeunes femmes.

« Nous avons dû expliquer très précisément notre projet, et notamment sa dimension pédagogique... Ce qui est compréhensible puisque l'on nous confie de tout-petits enfants » nous explique Hélène Derobe. « Par la suite, nous nous sommes formées pour obtenir l'agrément, ce qui nous permet aujourd'hui de garder deux enfants chacune. » Les demandes sont en cours pour obtenir l'agrément pour garder 4 enfants chacune. « À terme, ce sont 12 petits, âgés de 2 mois et demi à 4 ans environ, que nous pourrions accueillir. » précise Philippine Galecki.

« Pour les activités, nous créons nos propres modelages, manipulations, peintures... et nous participons aux ateliers proposés par le Relais Petite Enfance de Cœur de Loire. Les parents intéressés peuvent consulter notre page facebook. »

**Suivez-nous sur**



L'accueil des tout-petits en Cœur de Loire, c'est aussi :

### UN MODE D'ACCUEIL INDIVIDUEL

Pour trouver une assistante maternelle agréée, les Relais Petite Enfance sont là pour vous aider. Il en existe 3 sur le territoire regroupant plus de 150 assistantes maternelles.

**Pour les contacter :**

- Relais Petite Enfance de Cosne-Cours-sur-Loire  
03 86 26 61 74 ou [www.coeurdeloire.fr](http://www.coeurdeloire.fr)
- Relais Petite Enfance de Donzy  
03 86 39 33 99 ou [www.cs-donzy.fr](http://www.cs-donzy.fr)
- Relais Petite Enfance de Pouilly-sur-Loire  
03 86 39 11 19 ou [www.centre-social-pouilly.fr](http://www.centre-social-pouilly.fr)

Des ateliers d'éveil à destination des enfants accompagnés des assistantes maternelles sont régulièrement organisés sur différentes thématiques.

### UN MODE D'ACCUEIL COLLECTIF

Trois structures accueillent les enfants dès l'âge de 10 semaines jusqu'à 3 ans, puis de 3 à 4 ans en accueil périscolaire, en fonction des effectifs.

**Pour les contacter :**

- Multi accueil Petite enfance de Cœur de Loire  
03 86 26 24 21 ou [www.coeurdeloire.fr](http://www.coeurdeloire.fr)
- Multi accueil de Donzy  
03 86 39 33 99 ou [www.cs-donzy.fr](http://www.cs-donzy.fr)
- Multi accueil «Les Lutins» du Centre social de Cosne-Cours  
06 67 75 52 91 ou [www.centresocialcosne.org](http://www.centresocialcosne.org)

Après 4 ans, différentes structures peuvent également accueillir vos enfants. Renseignez-vous !

- Centre Social de Pouilly  
03 86 39 14 33
- Centre Social de Donzy  
03 86 39 33 99
- Centre Social Suzanne Coulomb à Cosne  
03 86 28 20 96

VILLECHAUD



## Du local, du bio et des découvertes culinaires pour les enfants

Depuis de nombreuses années, les élus ont à cœur de proposer aux enfants déjeunant dans les cantines et aux bénéficiaires du portage de repas à domicile une alimentation saine, équilibrée, savoureuse... et locale.

Cette volonté s'intensifie aujourd'hui avec la participation de la cuisine Cœur de Loire à des programmes européens, tel le « Programme lait et fruits » (financé par l'État et l'Europe) qui promeut la distribution de produits laitiers et de fruits locaux. Ce programme permet en outre d'améliorer les habitudes alimentaires et de valoriser les produits de nos producteurs.

Car il est primordial de sensibiliser les élèves à la notion de « bien manger » en stimulant leur curiosité à la découverte de produits qu'ils n'ont peut-être pas l'habitude de déguster. Ainsi, des animations ont lieu régulièrement dans les écoles, comme ce fut le cas à Villechaud fin septembre. Ce jour-là, dans tous les restaurants scolaires, les enfants ont dégusté des yaourts à la myrtille de la laiterie Pérot de Neuvy-sur-Loire et des pommes des Vergers des Beaumonts de Bonny-sur-Loire.

### PRODUITS BIO ET LABELLISÉS

La loi « Egalim » impose à toutes les collectivités d'intégrer 50% de produits de qualité et durables dans les menus d'ici 2022, dont 20 % de produits Bio.

Chaque semaine à la cuisine Cœur de Loire, les menus intègrent désormais au moins deux fromages circuits courts, plusieurs produits bio et les labels de qualité (Viande Label rouge, produits AOP...) ne sont pas oubliés. La plateforme locale d'achats Agrilocal ([www.agrilocal.fr](http://www.agrilocal.fr)) à laquelle nous adhérons, facilite l'accès aux fournisseurs.

Par ailleurs, l'équipe de cuisiniers suit l'expérimentation consistant à introduire des menus végétariens depuis près de deux ans. Pour jongler avec tous ces imposés, l'équipe de la cuisine prévoit de raccourcir ses cycles de menus : ils seront désormais établis sur 6 semaines au lieu des 12 initiales.

### UNE ÉQUIPE INVESTIE

Chaque jour, 15 personnes travaillent à l'unité de production culinaire. Du livreur au plongeur en passant par les cuisiniers, ils préparent près de 1 200 repas pour les enfants mais aussi

190 pour nos aînés dans le cadre du portage de repas à domicile. Notons que l'établissement obtient la mention « très satisfaisant » au niveau national, sur les critères « Hygiène et sécurité alimentaire », et ce depuis plusieurs années.

### EN CHIFFRES

Livraisons dans

**24 RESTAURANTS**  
satellites (cantines)

Chez

**190 PERSONNES ÂGÉES**  
livrées à domicile

**1 400 REPAS**  
fabriqués quotidiennement en moyenne

**155 000 REPAS LIVRÉS**  
chaque année dans les écoles

Toutes les semaines, retrouvez nos menus en ligne sur

 [CCcoeurdeloire](https://www.facebook.com/CCcoeurdeloire) ou [www.coeurdeloire.fr](http://www.coeurdeloire.fr)



POUR  
*Mes achats  
de Noël*

et tout au long de l'année

**J'ACHÈTE PRÈS DE CHEZ MOI !**

+ de 4 000 produits et 135 enseignes en ligne



[WWW.ACHETEZENCOEURDELOIRE.FR](http://WWW.ACHETEZENCOEURDELOIRE.FR)

